**CLAUSES OBLIGATOIRES – POUR LES RAPPORTS D’HYPOTHÈQUE EN CONSORTIUM**

**HYPOTHÈSES, CONDITIONS LIMITATIVES, AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ**

1. En acceptant le présent rapport, le client et le ou les utilisateurs autorisés comprennent et acceptent que le rapport a été effectué à la lumière des hypothèses et limitations énumérées dans le corps du rapport, incluant toute hypothèse extraordinaire. Les hypothèses ou hypothèses extraordinaires énumérées dans le corps du rapport n’ont pas été vérifiées personnellement par son ou ses auteurs et(ou) sont des éléments que l’on a demandé aux auteurs de considérer comme vrais dans le cadre du présent contrat de service. On ne peut pas raisonnablement considérer que ce rapport est une preuve que toute hypothèse ou hypothèse extraordinaire est vraie et exacte ou qu’elle le sera à tout moment dans le futur. S’il arrive que toute hypothèse ou hypothèse extraordinaire dans le présent rapport ne soit pas vraie et exacte, cela peut influencer le résultat de la présente évaluation. Le ou les auteurs déclinent toute responsabilité découlant de toute hypothèse ou hypothèse extraordinaire n’étant pas vraie et exacte, à la date du présent rapport ou dans le futur.
2. En acceptant le présent rapport, le client et le ou les utilisateurs autorisés acceptent que le rapport ne donne aucune indication ou garantie concernant le rendement du capital investi.
3. Le ou les évaluateurs n’offrent pas d’opinion et ne font aucune représentation quant à l’opportunité ou l’inopportunité d’investir dans une hypothèque en consortium et d’espérer un rendement. Le présent rapport ne remplace pas la diligence raisonnable appropriée. Le client et le ou les utilisateurs autorisés doivent assurer leur propre diligence raisonnable et consulter des conseillers financiers ou d’autres professionnels qualifiés dans ce domaine. Compter sur ce rapport sans assurer la diligence raisonnable appropriée quant à l’opportunité de cet investissement n’est pas raisonnable et, le cas échéant, l’évaluateur décline toute responsabilité.